
De Kaboul à Alger
**L'islamisme,
un projet contre les femmes**

Giuliana Sgrena

L'objectif est l'instauration de l'Emirat, c'est-à-dire d'un Etat islamique, l'alibi, la purification de la communauté musulmane. Les moyens utilisés sont la violence et l'oppression contre tous ceux qui s'opposent à la réalisation de ce projet politique, fondé sur une "pensée unique" qui trouve dans la religion seulement un prétexte. L'objectif privilégié de l'intolérance islamique est les femmes. Ce n'est pas par hasard.

Tout droit revendiqué par les femmes se heurte à l'ordre islamique, complètement marqué par le mâle qui attribue au sexe féminin le rôle unique de procréer de bons musulmans. C'est ce que vient de rappeler le Hamas palestinien, mais c'est une litanie habituelle de tous les mouvements intégristes islamistes. Pour les femmes, il n'y a pas de droits, seulement des devoirs, et paradoxalement même quand la femme, à l'intérieur du mouvement islamiste, semble jouer un rôle social généralement nié. Avoir un engagement en dehors de la famille n'est en effet prévu que s'il est inscrit à l'intérieur d'une autre "famille", où le rôle du père est alors joué par les mâles du parti et, en dernière instance, par le Père suprême: Dieu. Même une sorte d'"émancipation" de la famille à travers une activité sociale et de solidarité représente donc la subordination à un ordre patriarcal encore plus oppressif et déterminé et qui souvent vise aussi à déposséder les femmes de rôles traditionnels qu'elles remplissent à l'intérieur de la famille (par exemple dans les mariages) et ce par l'intermédiaire de militants islamistes, au nom, dans ce cas aussi, du savoir religieux.

Automne 1998

Aucune place pour la femme dans l'ordre islamiste

Il n'y a pas de place pour la femme dans l'ordre islamiste. Le cas le plus extrême est celui de l'Afghanistan où la femme est littéralement gommée de l'espace public. Elle doit porter le *chadri* qui est un voile intégral avec seulement une grille devant les yeux qui permet tout juste de voir où l'on met les pieds; il a pour effet de rendre la femme invisible et de l'isoler complètement puisque, même dans la rue, elle reste enfermée dans son espace privé. Sans contact avec l'extérieur, la femme sous le *chadri* n'a ni visage, ni voix, parce que même la voix représente une provocation. On ne doit donc ni la voir ni l'entendre: elle doit se déplacer furtivement sans le moindre bruit. Même les épingles à cheveux sont interdites parce que leur fermoir pourrait attirer l'attention... La femme n'a aucun droit: ni à l'étude, ni au travail, ni à son propre corps. L'effet psychologique provoqué par cet apartheid sexuel est dévastateur. Alors qu'en Afrique du Sud, l'apartheid se manifestait au grand jour, en Afghanistan les Noirs sont invisibles: ils ne sont que des fantômes ensevelis sous le *chadri*. On sait au moins ce que veulent les talibans, ces "étudiants" de théologie qui contrôlent les deux tiers du pays: imposer un ordre islamique qui, selon eux, trouve son fondement dans le Coran et dans les traditions.

Ce sont les mêmes arguments – la culture, la tradition – qui, en Occident, alimentent le relativisme culturel, selon lequel il existe des peuples qui ne peuvent se voir reconnus des droits universels. Cela explique que des régimes médiévaux et cruels, comme celui des talibans, puissent bénéficier de l'appui de certains pays occidentaux – comme les Etats-Unis (même s'ils commencent à revoir un peu leur position pour des raisons économiques) – qui, par ailleurs, se présentent comme des champions de la démocratie.

Et le relativisme culturel est encore plus utilisé quand il s'agit des droits des femmes: quel pays occidental se réfère à la discrimination des femmes pour condamner un régime autoritaire? A l'exception de l'Afghanistan, où l'obsession de la purification a mené à des excès si monstrueux qu'elle a, tout de même, soulevé la réprobation de l'opinion publique internationale, cela arrive bien rarement. Il suffit de regarder l'Algérie. Parmi toutes les condamnations portées contre le régime algérien notamment par les organisations humanitaires, aucune n'a inclus la question de la discrimination des femmes – la majorité de la population – organisée et consacrée par le Code de la famille adopté par le FLN en 1984. Ce texte est d'ailleurs en totale contradiction avec la Constitution algérienne qui établit la parité entre les sexes et avec certains traités internationaux ratifiés par l'Algérie.

Face à ces situations, la lutte des femmes s'organise comme elle le peut. En Afghanistan, il s'agit d'une révolte encore souterraine, faite de petits actes de désobéissance (les épingles à cheveux, le vernis sur les ongles, le visage découvert ou les écoles clandestines pour les filles) qui leur font risquer — dans le meilleur des cas — quelques dizaines de coups de fouet. Le nouveau tour de vis des talibans qui ont chassé du pays toutes les ONG rend encore plus difficile leur vie car désormais elles se verront privées aussi des petits projets qui leur étaient réservés, selon la logique ségrégationniste, et qui leur avaient permis de se retrouver ensemble et de reprendre du courage et de l'initiative. En Algérie, le mouvement des femmes démocrates se manifeste d'une manière plus éclatante: elles descendent dans la rue et s'organisent. Elles font preuve d'une grande maturité politique tout en restant autonomes vis-à-vis des partis — dans lesquels par ailleurs leurs protagonistes militent parfois et tiennent aussi des rôles importants; c'est pourquoi elles sont devenues des actrices incontournables dans la lutte pour la démocratie. Elles le paient cher car, comme elles défendent un modèle de société complètement opposé à celui des islamistes, elles sont devenues la cible de l'islamisme politique et des GIA. Les premiers actes de terrorisme se sont précisément manifestés contre des femmes jusqu'à parvenir à une élimination sélective avec par exemple les agressions contre les catégories qui représentent la créativité, la liberté d'expression et, plus largement, la diversité culturelle.

Comme le modèle islamique ne connaît pas la diversité, les femmes qui font de leur propre différence une revendication sont au maximum de la transgressivité et doivent donc être punies de manière exemplaire. En Afghanistan — où par ailleurs se sont entraînés et ont combattu beaucoup de chefs et de militants des groupes armés algériens — et en Algérie, cette violence est perpétrée au nom de la "purification". Ainsi une *fatwa* (sentence islamique), rendue publique l'été dernier, avalise les massacres de dizaines de femmes et d'enfants en affirmant que le devoir des musulmans est d'éliminer les mécréants et leurs proches y compris les bébés, âgés de quelques mois, et même les foetus qui sont ainsi arrachés des ventres de leurs mères avec l'acharnement meurtrier caractéristique de tout fanatisme.

Et il ne faut pas y voir seulement de la pure folie car ce serait nier l'idéologie qui rassemble tous les fondamentalistes. La "purification de la communauté musulmane" en Algérie avait déjà été prêchée par un leader du FIS avant même que n'apparaissent les GIA (Groupes islamiques armés), quand il soutenait que des millions d'Algériens mécréants seraient jetés à la mer et remplacés par de bons musulmans provenant d'autres pays islamiques.

La voie de l'islamisation de l'Algérie avait déjà été ouverte dans les années 70 avec l'«importation» d'enseignants du Moyen-Orient et surtout d'Égypte, parmi lesquels il y avait beaucoup de Frères musulmans, pour arabiser l'école algérienne. Une arabisation qui a été le prétexte pour l'islamisation — évidemment pas assez satisfaisante pour les islamistes qui maintenant parlent de réislamisation.

Il faut souligner que les islamistes algériens, dans leur répression contre les femmes, trouvent des complicités très fortes dans les secteurs conservateurs du régime. L'histoire algérienne est exemplaire aussi de ce point de vue. Les femmes qui se sont battues contre le colonialisme et pour l'indépendance du pays ont été rapidement renvoyées dans leurs foyers puis, en 1984, avec le Code de la famille, réduites à l'état de citoyennes de seconde zone. Et d'ailleurs, cette loi représente le premier grand compromis passé entre le mouvement islamiste qui avait déjà conquis un espace politique important dans le pays et le régime qui, depuis l'époque de Boumediène, pensait pouvoir l'utiliser pour bloquer les revendications du mouvement démocratique. Ce n'est donc pas un hasard si, aujourd'hui, les équilibres entre les forces conservatrices et les islamistes (maintenant réunis au gouvernement) se font précisément sur le corps des femmes.

Les risques dans d'autres pays musulmans

Mais c'est aussi le risque que courent les femmes dans d'autres pays où les mouvements islamistes cherchent à poser leurs conditions, souvent en s'appuyant sur des frustrations diffuses, comme en Palestine. Frustrations politiques, mais aussi frustrations individuelles. Et à la base des diktats islamistes, il y a aussi une forte frustration sexuelle que l'on cherche à exorciser en imposant la ségrégation des femmes et en sublimant les interdits dans la religion. Ceci mène aussi à un contrôle obsessionnel de la sexualité de la femme et de sa capacité reproductive. Tout ce qui est lié à la féminité et au corps devient tabou. Les islamistes répriment toute activité qui pourrait représenter, pour la femme, une forme d'intimité ou de liberté avec son propre corps: ainsi sont interdits le sport, la gymnastique voire même les hammams. Le voile lui-même est imposé dans la période fertile de la femme et il est permis de l'enlever seulement en présence d'hommes avec lesquels il n'est pas possible d'avoir des rapports sexuels car autrement il s'agirait d'un inceste. Le voile, à moins qu'il ne soit porté par choix ou par conviction religieuse, devient ainsi le symbole du contrôle sur la sexualité. Il existe encore d'autres formes extrêmes comme celle d'interdire aux femmes de

s'adresser à un homme parce que la voix est considérée comme un instrument de séduction.

Ce sont les mêmes qui sont prêts à déclarer la “femme” butin de guerre, comme l'avait fait le numéro deux du FIS, l'imam Ali Belhadj, en 1992, pour avaliser les raptés et les viols. Dans ce cas, ils se servent d'une couverture religieuse: le mariage de plaisir (ou mariage temporaire), un usage de l'islam chi'ite importé par les islamistes algériens, sunnites, pour avaliser le viol. Les femmes sont contraintes — même s'ils n'y arrivent pas toujours — à prononcer la formule qui consacre le mariage à temps déterminé et donc sanctionne la possibilité d'avoir des rapports sexuels interdits en dehors du contrat matrimonial. Pure hypocrisie. En effet, les partisans de l'islam politique, dans ses formes les plus extrêmes, ne se proposent plus de rechercher et de reposer l'interprétation la plus authentique du Coran, mais simplement de trouver dans l'islam des prétextes pour émettre des *fatwas* qui servent à leur usage personnel et ceci à Alger comme à Kaboul.

Giuliana Sgrena est journaliste (Italie)

(Traduit de l'italien par Bernard Ravenel)